

Vivre le sacrement de l'Onction des malades



Imposition des mains,
signe du don de l'Esprit Saint



Onction d'huile sainte sur le front,
symbole de notre esprit



Onction sur chaque main,
symbolisant le travail et le relationnel d'une vie

Sacrement de l'onction des malades, la compassion de Dieu pour l'homme.

Par le passé le sacrement de l'onction des malades était appelé « extrême onction », parce qu'il était entendu comme réconfort spirituel à l'approche imminente de la mort. Parler en revanche d'« onction des malades » nous aide à étendre le regard à l'expérience de la maladie et de la souffrance, dans l'horizon de la miséricorde de Dieu.

Il existe une icône biblique qui exprime dans toute sa profondeur le mystère qui transparaît dans l'onction des malades : c'est la parabole du « bon samaritain », dans l'Évangile de Luc (10, 30-35). Chaque fois que nous célébrons ce sacrement, le Seigneur Jésus, dans la personne du prêtre, se fait proche de celui qui souffre et qui est gravement malade ou âgé. La parabole dit que le bon samaritain prend soin de l'homme qui souffre en versant de l'huile et du vin sur ses blessures. L'huile nous fait penser à ce qui est béni par l'évêque chaque année, lors de la Messe chrismale du Jeudi Saint, précisément en vue de l'onction des malades.

Le vin, en revanche, est le signe de l'amour et de la grâce du Christ qui jaillissent du don de sa vie pour nous et qui s'expriment dans toute leur richesse dans la vie sacramentelle de l'Église. Enfin, la personne qui souffre est confiée à un aubergiste, afin qu'il puisse continuer d'en prendre soin, sans épargner les dépenses. Or, qui est cet aubergiste ? C'est l'Église, la communauté chrétienne, c'est nous, auxquels le Seigneur Jésus confie chaque jour ceux qui sont atteints dans le corps et dans l'esprit, afin que nous puissions continuer à déverser sur eux, sans mesure, toute sa miséricorde et le salut.

Pape François

Qui peut recevoir le sacrement des malades ?

Toute personne, chrétienne catholique ou orthodoxe, qui se trouve en détresse physique (maladie grave, opération importante, vieillesse,...) ou émotionnelle, et qui en fait la demande.

Qui peut donner le sacrement des malades ?

Le prêtre

Comment est célébré le sacrement des malades ?

Le sacrement consiste en une imposition des mains et une onction d'huile sainte sur le front et les mains. Il est accompagné de prières.

Quand peut-on recevoir le sacrement des malades ?

- Lors de moments d'épreuves que sont la maladie, la vieillesse, ... ou encore avant une opération importante.
- Lorsque la personne se trouve face à des souffrances et difficultés.
- *N.B. Le sacrement des malades peut être reçu plusieurs fois.*

Quels sont les fruits du sacrement des malades ?

Le sacrement des malades est une rencontre avec Dieu. Celle-ci va transformer la personne malade même s'elle ne guérit pas dans son corps.

Jésus dit : « Venez à moi vous tous qui peinez sous le poids du fardeau, et moi, je vous procurerai le repos. » (Mt 11, 28)

Voici les fruits du sacrement :

- La grâce de réconfort dans la souffrance et l'angoisse
- La paix et la confiance, la joie et l'amour
- Le courage de supporter les souffrances de la maladie ou de la vieillesse
- Le soutien dans l'épreuve à vivre
- La force dans la tendresse de Dieu et le don de s'unir aux souffrances de Jésus
- La réconciliation avec Dieu

Où peut-on recevoir le sacrement des malades ?

- A l'église au cours d'une célébration en paroisse
- A l'hôpital
- A la maison de repos
- A domicile

Comment demander le sacrement des malades ?

- A l'hôpital : via l'aumônerie ou le visiteur des malades
- A domicile ou dans les maisons de repos : via le visiteur des malades
- A la cure de votre paroisse :
 - Doyenné pour les paroisses Ste Gertrude, St Sépulcre et St Paul, Ss Jean et Nicolas, 067 21 20 69 ou secr.gertrude@gmail.com
 - St François d'Assise (Bornival) et St Michel (Monstreux) : 067 21 24 94 ou 0479 88 08 75 ou innocent.ngoy@skynet.be
 - Saint Remi (Baulers) : 067 85 65 73 ou 0497 38 06 94 ou ademwana@yahoo.fr
 - Sainte Thérèse 067 84 02 77 ou 0488 91 43 71 ou jpmbelu@yahoo.fr
 - Sainte Marguerite (Thines) 067 21 3104 ou 0477/16.09.67 ou habiyamberes@yahoo.fr

Le sacrement des malades sera célébré SUR INSCRIPTION dans toutes les paroisses de l'Unité Pastorale de Nivelles :

Samedi 17 juin :

- **18h00** : Ss Jean et Nicolas et Ste Thérèse
- **19h00** : Bornival (St François d'Assise)

Dimanche 18 juin :

- **8h45** : Bois-de-Nivelles
- **9h00** : Monstreux (St Michel)
- **10h00** : Ss Jean et Nicolas , Baulers (St Remi) , Thines (Ste Marguerite)
- **10h30** : Collégiale Ste Gertrude et Ste Thérèse